

Lettres
aux abonnés
de la Vie Ouvrière

II. — La Belgique
et le chiffon de papier

96, Quai de Jemmapes
Paris (X^e)

PARIS, 8 MARS 1916.

Nous venions de terminer l'envoi de notre première « Lettre aux abonnés » quand Rosmer était, pour la seconde fois, mobilisé. Faute d'un moine l'abbaye ne chôme pas et ces lettres continueront malgré l'absence de notre camarade, qui aura malheureusement eu pour effet de laisser écouler un long temps avant qu'il nous ait été possible de nous adresser de nouveau à nos abonnés. Nous le regrettons d'autant plus que nous avions hâte de les remercier de l'empressement qu'ils ont mis à répondre à notre appel et de constater — avec quelle joie! — que c'est leur pensée, en même temps que la nôtre, que nous avons exprimée. Leurs réponses — sauf deux de désapprobation que nous publierons — sont pour nous un encouragement précieux à persévérer et une grande espérance. Elles nous confirment dans la conviction que la grande majorité de la classe ouvrière de ce pays n'a pas suivi dans le reniement et l'abdication ceux qui prétendent parler en son nom. Il en est de même en Allemagne. Nos camarades allemands nous le disaient à Zimmerwald : partout où ils peuvent parler, ils ont la masse ouvrière avec eux, ranimée d'entendre, dans son accablement, un langage socialiste. Leurs anciens amis, devenus leurs pires adversaires, disposent de la toute puissance de l'Etat, armé du régime d'état de siège : police, censure, tribunaux et ils multiplient les obstacles sur leur route. Mais cela ne les arrête pas.

Poursuivons donc ardemment notre tâche. Il y a pour nous, les non combattants, un grand devoir. Partout où cela nous est possible, nous devons affirmer notre point

de vue, chercher à nous connaître, à nous unir, à concentrer notre action, défendre notre pensée tout entière sans concessions ni compromis qui sont moralement impossibles.

Beaucoup d'événements se sont passés depuis que notre première lettre fut écrite. La tactique des majoritaires, c'est l'étouffement. Ils vivent dans la crainte de l'évocation du socialisme. C'est ainsi que, tout naturellement, ils avaient songé à étouffer Zimmerwald. Mais Zimmerwald a renversé leurs combinaisons et il a fallu en parler. Il y a eu des réunions, des conférences, des congrès et nous avons beaucoup de choses à dire sur la situation socialiste internationale. Nous le ferons prochainement en même temps que nous réparerons un oubli. Parlant, dans notre première lettre, des socialistes étrangers restés socialistes, nous n'avons rien dit des socialistes russes. Oubli involontaire, mais bien injuste. Car on a beau faire donner Plekhanoff après Alexinski et Alexinski après Plekhanoff, célébrer prématurément un éveil de la Russie que la suite des faits n'a pas précisément confirmé, il n'en reste pas moins que la très grande majorité des socialistes russes est contre la guerre, comme le prouvent l'attitude des députés socialistes, les déportations en Sibérie, les manifestations ouvrières de Moscou et de Pétrograd; les mesures de circonstance édictant des peines d'une gravité inouïe contre les grévistes.

Ce que nous voulons faire aujourd'hui, c'est un travail de documentation, composé principalement d'une étude, traduite de l'anglais, sur la Belgique, les traités internationaux, le droit à la vie et à l'indépendance des petites nations. Sans doute il y a là-dessus une explication et

une théorie officielles et tous, des socialistes et des syndicalistes de Poincaré aux catholiques embarrassés de leur pape, les répètent comme des vérités évidentes. L'auteur de cette étude, M. H.-N. Brailsford, ne les trouve pas satisfaisantes. Il a la grande audace de les discuter. Cela seul est un crime. Mais c'est un crime que nous avons commis, nous aussi, et nous ne craignons pas de récidiver. Nous nous rappelons que, trois jours avant la mobilisation, la C. G. T. disait que la guerre ne peut résoudre le problème de l'indépendance et de la liberté des nations. Les deux guerres balkaniques venaient de le démontrer amplement. Et voici ce qu'on pouvait lire dans la Croix (n° des 26-27 juillet 1914) :

... Nous sommes à deux doigts de la guerre. En vérité nous n'avons pas cessé d'y être depuis 1905, depuis la loi de deux ans, depuis Combes, depuis l'anticléricalisme qui nous tue. Quel désarroi ! Pour faire face au péril le parti au pouvoir n'a plus de chefs. M. Poincaré est en voyage, Viviani l'accompagne, M. Caillaux se confine dans le brio de sa vie privée. Dans un moment aussi grave le régime et le gouvernement s'incarnent dans deux hommes : M. Henrion et M. Abel Ferry. Que cela est superbe et réconfortant !

La grève — une grève terrible — fait rage à Saint-Petersbourg. L'Angleterre est à la veille de la guerre civile. Triple-Entente est un mot bien choisi pour qualifier ce faisceau de désaccords. Et puis le reste : pas de souliers pour la troupe, pas de chevaux, pas d'uniformes, peu de munitions, des forts qui datent de 1878, des harnais qui craqueront à la première montée, pas de grosse artillerie, un état-major désolé. A Paris, 300.000 révolutionnaires.

Le moment est bien choisi, Messieurs, pour dire à l'Autriche qu'elle abuse. Prenez garde qu'en déchainant la guerre par vos impostures et vos bravades, vous ne pre-

niez le chemin qui mène les criminels d'Etat à la punition de leurs forfaits.

Dans l'état de faiblesse insoupçonnée où vous avez réduit la France, en présence du bon droit évident de l'Autriche, vous n'avez qu'un parti à prendre : conseiller la modération à la Serbie au lieu de l'exciter à la révolte. Vous risquez de nous entraîner dans sa chute.

Vous avez bien lu : bon droit de l'Autriche... conseiller la modération à la Serbie au lieu de l'exciter à la révolte. Cela n'empêche pas ce pieux journal d'aboyer aujourd'hui contre les « Austro-Boches » pour la guerre jusqu'au bout pour le Droit et la Civilisation, selon la formule.

M. Brailsford ne parle pas, lui, du « bon droit évident de l'Autriche ». C'est un ami plus sûr et plus éprouvé des petites nations que leurs singuliers défenseurs d'aujourd'hui. (Notre camarade George Lansbury écrivait le 30 octobre 1915, dans le Herald : « La pauvre petite Serbie est en train d'être broyée, comme l'ont été déjà la Belgique et la Pologne, entre l'enclume et le marteau. La désolation et l'horreur recouvrent complètement les petites nations d'Europe et on nous dit que c'est en leur nom et pour elles que la guerre est faite. ») Il est allé plusieurs fois en Orient, étudier sur place les problèmes balkaniques. Son livre sur la Macédoine, publié en 1906, est une preuve de la sympathie qu'il a toujours éprouvée pour la liberté des petits peuples (« c'est ma faiblesse, écrivait-il alors, de ne pouvoir rester insensible à tout appel à la liberté. ») Il fut invité à faire partie de la Commission d'enquête envoyée dans les Balkans par la Fondation Carnegie après la dernière guerre balkanique. Mais c'est un pacifiste différent de ces pacifistes de

prix Nobel qui hurlent aujourd'hui à la guerre à outrance... par pacifisme.

Il ne suffit pas d'invoquer à grands cris le principe des nationalités pour prouver son attachement à la liberté des petites nations. C'est un prétexte dont on s'est servi pour faire la guerre durant tout le dix-neuvième siècle : « Depuis cent ans, écrit M. Georges Wagnière, on nous dit que le principe des nationalités assurerait le règne de la paix, et au nom de ce principe on n'a formé les nations que pour la guerre. » (Journal de Genève, 28 mai 1915.) Et aujourd'hui, au moment même où on prétend ne faire la guerre que pour la Serbie et la Belgique, on donne Constantinople à la Russie et la Dalmatie à l'Italie. La diplomatie secrète, qui a joué un si grand rôle dans la préparation de la guerre, poursuit son action malfaisante durant la guerre. Mais nous ne laisserons pas dire qu'on veut sauver la Serbie et la Belgique quand, en vérité, on travaille pour le tsar et pour l'impérialisme anglais.

Dans son étude qu'on va lire, si honnête et si complète, M. Brailsford montre pourquoi on n'a pas sauvé la Belgique. Il fait l'histoire du « chiffon de papier », des interprétations diverses qu'il a reçues selon les temps. C'est un historique bien instructif. Il nous conduit aux causes profondes de la guerre. Pourquoi la France est-elle en guerre ? Parce qu'elle est l'alliée de la Russie. Pourquoi l'Angleterre s'est-elle jointe à la France ? Parce qu'elle était liée à la France par des conventions secrètes. C'est la Russie qui a l'initiative de la guerre. C'est elle qui entraîne la France et l'Angleterre. Pourquoi la Russie met-elle le feu à l'Europe ? Par amour de la Serbie ? La Serbie, elle l'a abandonnée à l'Autriche

pendant de longues années, en échange de quoi l'Autriche lui a abandonné la Bulgarie. Cet honnête marchandage était la base de la politique austro-russe dans les Balkans. Et à quel moment la Russie s'institue-t-elle protectrice des faibles ? Au moment où elle vient de se partager la Perse avec l'Angleterre et d'étrangler la Finlande.

M. Brailsford conclut par cette forte et courageuse remarque : « L'enseignement de la tragédie belge sera perdu si nous ne voyons en elle qu'un crime allemand. » Il n'a pas confiance dans les diplomates pour la réalisation d'une Europe habitable. Ils ont préparé la guerre. Ils ne seront pas les artisans de la paix durable que tout le monde réclame aujourd'hui, mais qui ne saurait vivre dans l'atmosphère empoisonnée que nous réservent les ligues du « souvenir » et des haines nationales. Les grandes nations ont toutes un gros effort à faire sur elles-mêmes pour assurer le libre développement des petites nations. Car elles ont toutes leur Irlande qu'elles oppriment par jacobinisme traditionnel ou par orgueil de la force. Ce n'est que dans une Europe libérée des impérialismes orgueilleux et dévastateurs que grandes nations et petites nations pourront vivre côte à côte, profitant mutuellement de leur diversité.

La Belgique et le chiffon de papier

Il y a deux façons de considérer un crime comme l'invasion de la Belgique par l'Allemagne. Le premier mouvement naturel de tout homme normal à l'idée du traité violé et de l'invasion non provoquée, aggravée d'une cruauté dépas-

sant les violences ordinaires de la guerre, fut celui d'une honnête colère. Cette colère était bien justifiée. Un axiome du droit des nations, bien plus ancien que la Convention de La Haye, est que le territoire des neutres est inviolable, et la Belgique n'était pas un neutre ordinaire. Une neutralité perpétuelle lui avait été imposée par les puissances, et la Prusse avait signé le traité établissant cette neutralité. La Belgique était la vestale vierge de l'Europe. Sa sécurité était une question d'honneur pour ses voisins et la puissance qui la menace s'est rendue coupable de quelque chose de pire que l'attaque de la Belgique : Elle a affaibli la notion de confiance et d'honnêteté chez les peuples, substitué la force au droit dans leurs relations et retardé la marche de la civilisation.

Aucun honnête homme ne songe à défendre l'invasion de la Belgique par l'Allemagne. Le chancelier allemand lui-même dut avouer, avec une certaine franchise brutale, qu'il n'avait agi ainsi que poussé par une soi-disant nécessité. Les social-démocrates ont, à l'unanimité et officiellement, condamné cette violation du droit public. Ce terrible spectacle du mal fait à un innocent petit peuple par une grande puissance hautement civilisée réclame une attitude plus intelligente que la colère.

Comment expliquerons-nous cet acte ? Que pouvons-nous faire pour prévenir sa répétition ? Pourquoi nous, dans ce pays, pûmes-nous seulement essayer de venger ce que nous fûmes incapables de prévenir ? Ces questions nous entraîneraient au delà du cadre de cette brochure. Pour y répondre il suffit de rappeler les divisions qui, depuis une génération, avaient fait de l'Europe un camp armé de rivaux. Cette guerre universelle se préparait depuis au moins dix ans et, éclatant à propos de la Serbie, c'est la même que celle que nous avons évitée à propos du Maroc, de la Bosnie et de l'Albanie. Nous ne pûmes sauver la Belgique parce que nous aussi étions des partisans dans la lutte. Nous ne pouvions étendre un bras libre sur la Belgique parce que notre aide

était déjà promise à la France. Nous découvrirons à mesure que nous avancerons dans l'histoire de cet épisode les vices et les périls d'une diplomatie secrète. Nous verrons que notre route est pavée de traités violés. Nous nous apercevrons que violer des traités n'est pas chose purement allemande.

L'impérialisme, qu'il soit allemand, russe ou français, qu'il s'exerce en Belgique, en Perse ou au Maroc, est toujours dédaigneux des traités. Nous n'obtiendrons pas une Europe dans laquelle la Belgique sera en sécurité par une simple défaite de l'Allemagne. Le mal est plus profond et plus général.

Le motif de l'invasion

Le motif qui conduisit le gouvernement allemand à ce crime contre la Belgique n'est pas obscur. L'Autriche avait un grief légitime contre la Serbie, et la Russie était intervenue comme protectrice des Serbes qui, depuis quelques années, servaient d'instrument à sa politique dans l'accomplissement des ambitions panslavistes, dont le but était le démembrement de l'Autriche. L'Allemagne intervenait comme alliée de l'Autriche ; la France, quoique n'étant pas directement intéressée dans la querelle, était liée par traité à se battre aux côtés de la Russie. Ainsi ce n'était là qu'une lutte d'ambitions impérialistes, que le choc de deux races, de deux militarismes sans autre but que la suprématie en Orient. C'est seulement parce que la France était l'alliée de la Russie que les périls et les horreurs de ce conflit furent portés dans l'Ouest. L'état-major allemand avait étudié pendant vingt années la ligne stratégique qu'il devait suivre dans une telle guerre, — c'est là la besogne ordinaire de tout état-major et une conséquence de la paix armée et de notre système d'alliances. Il arriva à cette conclusion que puisque la Russie ne peut mobiliser ses troupes que très lentement tandis que la France mobilise aussi rapidement

que l'Allemagne, la meilleure marche à suivre, quand la guerre éclaterait, serait de faire contre la France une attaque brusquée avec la presque totalité de ses forces, de l'abattre et ensuite de se tourner contre la Russie. C'est seulement par ce moyen qu'il pouvait espérer faire face à l'énorme supériorité numérique que la France et la Russie possèdent à elles deux. Mais une attaque rapide contre la France ne serait pas une tâche aisée, la France avait sérieusement fortifié sa frontière orientale et les généraux allemands calculaient que s'ils tentaient de l'envahir en forçant la ligne de forts qui s'étendent entre Verdun et Belfort, ils seraient exposés à une attaque de la Russie longtemps avant que la France ait succombé à l'invasion. C'est pourquoi ils décidèrent d'envahir la France par sa frontière nord non fortifiée, en dépit de la neutralité belge.

Il est possible que les Allemands n'aient pas prévu les conséquences de cette invasion en détail, car ils ne sont pas une race imaginative. Leur but n'était pas de conquérir ou d'annexer la Belgique. Ils voulaient seulement passer sur les routes belges, et ils étaient prêts à payer largement les dégâts qu'ils pourraient commettre sur leur chemin, comme font les chasseurs à courre quand ils traversent les champs d'un fermier. Ils ne s'attendaient qu'à une faible résistance des Belges sur la frontière, pour sauver les apparences. Passionnément patriotes eux-mêmes, ils manquaient du don de sympathie qui leur aurait fait pressentir que les Belges seraient comme eux sensibles à un outrage fait à leur souveraineté et qu'ils résisteraient. Ils semblent s'être convaincus qu'ils agissaient sous l'empire de la nécessité. Aussi longtemps que les nations penseront que la victoire dans une guerre d'ambitions impérialistes peut être pour elles une question de vie ou de mort, aussi longtemps un tel raisonnement prévaudra. La défense de l'Allemagne pour la violation du territoire belge est, en un mot, que « la nécessité n'a pas de loi ».

L'invasion, mauvaise par elle-même, fut rendue pire par

la duplicité qui la précéda. Le gouvernement allemand joua sur les mots dans cette affaire, tout comme le fit notre gouvernement quand il nia s'être lié à la France par des accords militaires secrets. Le gouvernement allemand ne trompa pas seulement son parlement, mais aussi le gouvernement belge. La veille même de la guerre, le ministre allemand à Bruxelles assurait le ministre des affaires étrangères belge qu'il n'avait aucune appréhension à avoir (Livre Gris, n^o 12 à 19).

Deux précédents

Le crime contre la Belgique n'admet pas d'excuse. Il n'est pas cependant sans précédent et des cas semblables suggèrent la réflexion que ce n'est pas tant une disposition particulière à la caste allemande que nous avons à blâmer que le système tout entier du militarisme et de la diplomatie secrète. En 1807, pendant les guerres napoléoniennes, le gouvernement anglais se rendit coupable d'un attentat semblable contre le Danemark. Le Danemark était une nation neutre mais il avait une flotte considérable. Canning croyait ou affectait de croire que Napoléon avait l'intention de faire pression sur le Danemark pour disposer de sa flotte pour son usage propre. Il résolut donc de faire lui-même ce qu'il accusait Napoléon de vouloir faire. Il ordonna à sa flotte d'attaquer le Danemark, de bloquer Copenhague et de capturer les vaisseaux danois pour se les approprier et s'en servir.

L'autre précédent est péniblement récent. Au moment où les ministres anglais fulminaient contre l'Allemagne à cause de la violation de la neutralité belge, notre alliée la Russie faisait précisément la même chose en Perse. Quand la Turquie se joignit à l'Allemagne, la Russie sans un moment d'hésitation fit usage du territoire neutre de la Perse pour lancer ses armées contre le flanc turc. En vain le gouvernement persan protesta contre la violation de sa neutralité,

Les Russes avaient un intérêt certain à la violer et ils le firent — avec ce résultat tout naturel que les Turcs en firent autant et que maintenant la guerre ravage le sol persan. L'aspect probablement le plus instructif de cet épisode, fut que le gouvernement britannique qui se joignit à la Russie en 1907 pour garantir l'intégrité et l'indépendance de la Perse se garda de faire des représentations à son alliée quand celle-ci se prépara à violer le territoire persan.

Une violation de territoire neutre fut encore commise par un autre allié, le Japon, aux dépens de la Chine, durant les opérations contre la colonie allemande de Kiao-Tchéou. Aucune de ces atteintes au droit des nations n'est comparable, quant au degré de culpabilité, à l'invasion de la Belgique par l'Allemagne, mais elles suggèrent des réflexions déplaisantes quand on nous dit que les alliés combattent pour le respect des traités.

Ce que signifiait la garantie

On ne peut comprendre la signification du traité de 1839, qu'en rappelant les circonstances historiques dans lesquelles il fut établi. La Belgique s'était révoltée contre la Hollande et était depuis engagée dans une lutte sans issue. Le traité fut un traité de paix entre elles imposé par les puissances ; celles-ci n'avaient pu, faute d'union, obliger la Belgique à respecter le précédent traité de 1831 ; elles entendaient être plus sévères dans les mesures à prendre pour obliger la Belgique à respecter le traité de 1839. Si l'on désire savoir comment nos grands-pères interprétaient ce traité il faut se reporter aux archives du parlement. Le discours de la reine à l'ouverture de la session donne un rapport complet sur le traité. Il ne dit rien de la neutralité belge. Ce qu'il dit c'est « qu'un traité définitif de paix a été proposé aux gouvernements hollandais et belge ». Puis vient la garantie : « La garantie des cinq puissances alliées offre une

sécurité suffisante au maintien de la paix.» Le fait est que la Belgique avait été pour la Hollande une voisine agitée et plutôt guerrière ; les puissances avaient donc l'intention de « garantir la paix entre elles ». Le débat fut animé dans les deux Chambres. O'Connell et Joseph Hume critiquèrent vivement le traité, et Palmerston, Russell, Peel et Wellington le discutèrent tous plus ou moins. Wellington seul fit mention de la neutralité belge, mais dans une seule phrase, et pas un de ces orateurs ne fit même allusion au fait très important que nous la garantissons. L'idée que nous avions contracté cette obligation prodigieuse est de création récente. En 1856, lord Palmerston, le ministre même qui signa le « chiffon de papier », parla comme d'une chose de peu d'importance de tous les engagements de respecter la neutralité des petits États. Le chancelier allemand aurait à peine pu parler plus cyniquement. Il répondait à Disraeli, qui avait proposé de rendre neutres les principautés danubiennes :

Il y a certainement en Europe des exemples de telles propositions, et on s'est accordé par traité à rendre neutres la Belgique et la Suisse ; mais je ne suis pas disposé à attacher une très grande importance à de tels engagements, car l'histoire du monde nous montre que quand une querelle surgit et qu'une nation déclare la guerre si elle pense qu'il est de son intérêt de traverser un territoire neutre avec ses armées, les déclarations de neutralité ne sont pas de celles que l'on respecte très religieusement.

Balance des puissances

Ce traité est, en un mot, une curiosité historique. Le temps l'a sanctifié. La Belgique ne courut aucun danger jusqu'à la guerre franco-prussienne de 1870 et alors Gladstone jugea nécessaire de négocier un traité séparé avec la France et la Prusse, les engageant toutes deux à respecter la neutralité de la Belgique, et obligeant la Grande Bretà-

gne, si cette neutralité était violée à prendre des mesures pour la sauvegarder. Le traité déclarait, toutefois, que dans ce cas la Grande Bretagne ne prendrait part « à aucune des opérations générales de la guerre — hors des frontières de Belgique », et il était valide seulement pour la période de la guerre et pendant douze mois après la conclusion de celle-ci. Ceci semble impliquer que le gouvernement de Gladstone ne considérait pas le traité de 1839 comme une garantie suffisante en elle-même, et ensuite qu'il ne désirait pas engager pour toujours ses successeurs par les obligations plus explicites qu'il contracta en 1870. La façon de voir de Gladstone a été tout à fait clairement exposée (10 août 1870) et a été citée comme décisive par sir Edward Grey. Il s'écartait de l'opinion que « le simple fait de l'existence d'une garantie engage toutes les parties contractantes, sans tenir compte en aucune façon de la position particulière dans laquelle chacune se trouve au moment où l'occasion d'invoquer la garantie se présente ». Ni lord Aberdeen, ni lord Palmerston, a-t-il dit, n'a envisagé cette « conception rigide et impraticable de la garantie ». Mais, conclut-il, tandis que la garantie « est un élément de poids dans l'affaire », il y a aussi une autre considération, dont nous devons tous sentir la force très profondément, et c'est l'intérêt commun contre l'agrandissement illimité d'une puissance quelconque. Voilà l'opinion de Gladstone. En somme, c'est la doctrine de « l'équilibre de puissance » ; notre politique traditionnelle a toujours été de nous opposer à ce qu'aucune puissance continentale ne devienne dangereusement forte. L'agresseur probable en 1870 ne fut pas la Prusse, mais la France, et à ce moment l'opinion anglaise était manifestement anti-française. Le parti conservateur fut plus circonspect, car lord Salisbury eut toujours la crainte de voir l'Angleterre impliquée dans une complication européenne. Il est à peu près certain qu'une lettre signée « Diplomaticus » et qui fut publiée dans le *Standard*, lors de l'affaire Schnaebelé, au moment où une guerre

semblait probable entre l'Allemagne et la France (4 février 1887), exprimait le point de vue du ministère des affaires étrangères à cette époque. Dans cette lettre on déclarait que ce serait une *folie* de s'opposer au passage des troupes allemandes à travers la Belgique. Le *Standard*, dans son article de tête, et le *Spectator* exprimèrent la même opinion, et la *Pall Mall Gazette* fit remarquer que le *Standard* était l'organe du gouvernement et de Salisbury. Cette déclaration, quoique non officielle ou tout au moins demi-officielle, eut sa répercussion à l'étranger et elle ne fut pas seule de son espèce. Le général Brialmont, ministre de la guerre en Belgique et constructeur des forts belges, dans sa *Situation militaire de la Belgique* (1882), insiste beaucoup sur le fait que dès février 1880, le *Standard*, qui était regardé comme l'organe de lord Beaconsfield, avertissait la Belgique de ne pas compter en toutes circonstances sur l'aide de l'Angleterre. Son livre entier explique nettement que le traité n'est pas une garantie suffisante et que la Belgique ne doit se fier qu'à ses seules ressources pour se défendre.

Conversations militaires

Après 1887, la question semble avoir été écartée pendant une vingtaine d'années. Elle se posa de nouveau en 1906, comme conséquence de la tension diplomatique, au sujet du Maroc, entre l'Allemagne d'une part, la France et l'Angleterre d'autre part. Sir Edward Grey nous a dit que la guerre avait failli éclater à cette époque, et qu'il avait promis à la France de la soutenir par les armes. Il était déjà probable, comme cela l'avait été pendant vingt ans, qu'une querelle franco-allemande entraînerait l'invasion de la Belgique par l'Allemagne. Nous n'eûmes aucune hésitation quant à la voie que nous devons suivre. Notre politique n'était plus alors celle de l'« isolement splendide ». Nous avions l'intention de nous opposer à une invasion allemande

de la Belgique, pas nécessairement parce que nous ressentions une grande indignation morale, mais parce que nous étions liés, comme alliés de la France, à résister à une attaque dirigée contre elle. Nous désirions être sûrs que la Belgique résisterait à l'envahisseur et il est à présumer que nous n'étions pas insensibles à l'avantage d'avoir pour nous le concours de sa petite armée dans les premiers jours critiques d'une guerre générale contre l'Allemagne. Voyons franchement les faits. Si en 1906 ou 1911 la guerre avait éclaté au sujet du Maroc il n'aurait pas été question d'intervention pour la neutralité de la Belgique ; nous étions engagés par sir Edward Grey à combattre à côté de la France pour lui assurer la possession de ce coin de l'Afrique avec ses riches mines d'or, dont elle s'était emparée en dépit de ses propres engagements. Des conversations secrètes s'engagèrent, sur notre initiative, entre nos représentants militaires et l'état-major belge. Les rapports officiels de ces discussions furent trouvés par les Allemands lorsqu'ils prirent Anvers. Les documents se trouvaient dans une enveloppe portant la suscription « Conventions anglo-belges » et consistaient en un rapport daté du 10 avril 1906, fait par le général Ducarme, de l'état-major belge, au ministre de la guerre, de ses *conversations confidentielles* avec l'attaché militaire anglais, le colonel Barnardiston. (Voir le *Manchester Guardian*, 30 novembre 1914.)

Le colonel disait qu'à la déclaration de la guerre nous devions débarquer 100.000 hommes sur les côtes de France, à Dunkerque ou à Calais, pour la défense de la Belgique. Il insistait sur ce fait que l'accord devait être absolument confidentiel entre les deux états-majors, et une discussion du plan de campagne suivait. Un autre rapport, daté du 23 avril 1912, du directeur du ministère des affaires étrangères belge, est encore plus intéressant. Il rapporte une conversation entre le colonel Bridges, qui succéda au colonel Barnardiston, et le général Jungbluth, chef de l'état-major belge.

Le colonel Bridges disait que :

Le gouvernement anglais avait, durant les récents événements, préparé un débarquement sur nos côtes, et que ce débarquement aurait eu lieu même si nous n'avions pas demandé d'aide. Le général objecta que notre assentiment était nécessaire. L'attaché militaire répondit qu'il le savait, mais que comme nous n'étions pas à même d'empêcher les Allemands de passer sur notre territoire l'Angleterre aurait, dans tous les cas, débarqué des troupes en Belgique.

Ces conversations ne nous semblent pas devoir soutenir la thèse allemande que la Belgique avait déjà compromis sa neutralité. Le premier rapport porte en marge cette note : « L'entrée des Anglais en Belgique n'aurait lieu qu'après la violation de notre neutralité par l'Allemagne. » Mais elles jettent une lumière déplaisante sur les intentions de notre état-major. Nous examinâmes froidement la possibilité d'une guerre pas du tout nécessaire avec l'Allemagne, entreprise dans le but aussi peu élevé que celui d'assister la France dans une aventure coloniale de rapine et nous prévoyions que cette guerre pourrait jeter la Belgique dans les horreurs d'une invasion. Nous espérions que les Belges résisteraient parce que leur résistance servirait la cause des alliés. Nous espérions qu'ils accéderaient à notre débarquement. Mais qu'ils aient ou non résisté, qu'ils aient ou non désiré notre aide, nous avions l'intention très claire de débarquer chez eux. En un mot nous avions l'intention d'intervenir non pas pour satisfaire aux vœux et aux intérêts de la Belgique, mais pour la poursuite de nos fins militaires. Le militarisme n'est pas exclusivement un produit allemand.

Honneur et intérêt

Du simple historique de ce traité, de ses interprétations diverses selon les temps, se dégagent de clairs enseignements. Ce n'est pas par bienveillance que nous avons fait de la Belgique un Etat neutre; sa neutralité fut une sau-

vegarde pour nous. Nous lui attachâmes peu d'importance vers le milieu du XIX^e siècle. Nous le considérâmes de nouveau comme un point capital de notre politique en 1870, quand nous craignîmes l'*extension de puissance illimitée* de Louis Napoléon. Quand la France fut écrasée il devint de nouveau pour nous sans importance pour en reprendre une nouvelle lorsque nous craignîmes encore une fois l'*extension illimitée* d'une autre puissance, dans ce cas l'Allemagne.

Il aurait été, somme toute, plus honnête et plus convainquant de dire franchement que nous suivions notre propre intérêt que de parler d'honneur et de protection des petites nations. Que beaucoup de gens dans nos îles soient animés de ces considérations idéalistes, nous n'en doutons pas. Ils ne furent pas consultés au sujet de cette guerre pas plus qu'ils le furent pour la diplomatie qui la précéda. Mais quand nos impérialistes, qu'ils soient libéraux ou conservateurs, professent qu'ils entrèrent en guerre pour des motifs altruistes on a bien le droit d'émettre un doute. Est-ce le souci des petites nationalités qui les poussa à agir ? M. Asquith et sir Edward Grey consentirent à l'annexion des républiques boers. Ils avaient annexé l'île grecque de Chypre et déclaré le protectorat sur l'Égypte. Ils partagèrent la Perse. Ils s'allièrent à la Russie au moment où elle détruisait la nationalité finlandaise. Était-ce par pure humanité ? Nous avons un traité spécial, la Convention de Chypre, qui faisait de nous les protecteurs reconnus des Arméniens ; nous prîmes même Chypre pour être à même de remplir notre rôle. Mais quand les massacres sévirent en Arménie — une horreur auprès de laquelle les violences des Allemands en Belgique sont peu de chose — lord Rosebery, avec ces deux hommes comme collègues, se récusait et refusa d'envoyer un vaisseau au secours des Arméniens.

L'*Honneur* est un mot dangereux en politique. Les hommes d'Etat qui poursuivent une politique impérialiste ont toujours su comment l'employer pour mettre les masses gênéreuses de leur côté.

Le lecteur peut objecter : « Je suis une unité de ces masses généreuses. J'ai souhaité que nous allions au secours des Arméniens. Je me suis opposé à la guerre contre les Boers et au partage de la Perse. Je me soucis peu des motifs des hommes d'Etat ou de la signification exacte d'un ancien traité négocié par lord Palmerston. Mais traité ou non traité, les Belges sont innocents de tout tort, ils sont mes proches voisins et je ne puis assister impassible à la cruelle invasion de leur pays. J'ai payé, ces dernières années, pour entretenir une armée et une marine et je ne conçois pour elles de plus noble emploi. » Ceci est sans aucun doute l'opinion de millions d'hommes et de femmes qui haïssent la guerre, qui désiraient la paix avec l'Allemagne, et détestent les voies obscures de notre diplomatie secrète. C'est l'opinion toute naturelle que l'on pouvait avoir au début de la guerre, et la méthode allemande appliquée en Belgique n'a fait que renforcer cette opinion. Il y a deux réponses possibles, mais que nous ne ferons pas. Les disciples de Tolstoy peuvent objecter que toute résistance violente au mal ne fait que mal nouveau, haine nouvelle, cruauté nouvelle. Se défendre, cependant, peut être un devoir quand tous les moyens de conciliation ont été épuisés. Les libéraux Cobdeniens peuvent dire que nous n'avons aucune raison de nous mêler des affaires du continent. Pour notre part nous avons foi en la fraternité des nations et nous ne pouvons croire qu'une bande d'eau salée limite nos devoirs ou nos sympathies. Nous ne voulons pas non plus discuter la question de savoir si les Belges devaient ou non résister à l'invasion allemande. Leur courage fut superbe ; mais tout en rendant honneur à leurs hautes qualités nous ne les aurions pas jugés poltrons ou indignes si tout en protestant ils s'étaient courbés sous la vague envahissante et s'ils avaient assisté passivement à un mal qu'ils ne pouvaient empêcher. S'ils devaient ou non résister était une question à laquelle seuls ils avaient le droit de répondre. En fait ils ne furent pas tout à fait libres d'y répon-

dre. Notre ministre des Affaires étrangères les somma explicitement *de défendre de tout leur pouvoir leur neutralité*. Le gouvernement français alla plus loin; il poussa sur eux ses armées avant qu'ils aient demandé de l'aide et tandis qu'ils étaient incertains sur la décision qu'ils devaient prendre. Mais écartons ces détails et examinons en face la question principale. Nous sommes tous d'accord que cette guerre ne peut se terminer que par l'évacuation de la Belgique et que l'Allemagne doit l'indemniser. Mais avons-nous fait tout notre possible pour sauver la Belgique de l'invasion ? Pouvons-nous faire quelque chose de plus effectif ?

Le moyen de sauver la Belgique

Pour les « masses généreuses », le danger que courait la Belgique fut, au commencement d'août 1914, une révélation foudroyante, et leur indignation fut d'autant plus forte qu'elle était plus nouvelle. Mais ce n'était pas un fait nouveau pour nos diplomates et nos militaires, ni même pour le plus grand nombre des hommes du continent dont la position les oblige à suivre la politique étrangère de plus près que ne le font en général les Anglais. Le général Brialmont, dès 1882, collectionna et publia des preuves que les stratèges allemands songeaient à passer par la Belgique dans le cas d'une guerre franco-allemande. Les « conversations militaires » de 1906 et 1912 montrent que notre ministère des Affaires étrangères et notre ministère de la Guerre étaient pleinement avertis du danger. Leur tactique fut d'y faire face par un arrangement militaire secret.

Cette façon de procéder est exactement la pire trahison de la démocratie et de la paix. Elle n'était loyale ni à l'égard de notre peuple ni à l'égard des autres nations d'Europe. Ce n'était pas là le procédé d'hommes désirant avant tout écarter de la Belgique un terrible danger. Ce fut une sorte de piège. Examinez d'abord nos droits dans

la question : Il existait un traité suranné et presque oublié. Le gouvernement qui était décidé à le prendre au sérieux devait nous en avertir. Durant toutes ces dernières années on nous parlait de la défense de nos îles ; on oubliait de nous dire que nous avions des obligations militaires sur le continent et une armée insuffisante pour les remplir. Nous savons maintenant que nous étions aussi directement responsables de la défense de la Belgique que de celle du comté de Kent.

En second lieu, ce n'était pas agir loyalement à l'égard de l'Allemagne. Nous savions que ses stratèges préparaient une marche possible à travers la Belgique. Ils le faisaient de façon apparente, sans la moindre suspicion qu'attaquer la Belgique c'était nous attaquer. Ils peuvent n'avoir pas estimé très haut notre corps expéditionnaire, mais ils auraient fait des sacrifices pour éviter une guerre navale avec nous. Il pouvait y avoir pour eux des avantages stratégiques certains à marcher à travers la Belgique, mais aucune personne de bon sens n'aurait supposé que ces avantages surpasseraient les désavantages d'une guerre navale avec l'Angleterre.

Demandons-nous ce qu'un ministre pacifiste aurait fait, disons, en avril 1912, à la place de sir Edward Grey ? Il aurait fait connaître l'importance qu'il attachait au traité de 1839. Il aurait saisi quelque occasion d'annoncer au monde, en un langage clair et frappant, que nous nous tenions pour réellement responsables de la neutralité belge. Il aurait dit, en termes précis, comme le fit lord Lansdowne à la Russie lorsqu'elle parut s'avancer vers le golfe Persique, qu'une attaque de la Belgique serait pour nous un *casus belli*. On n'est jamais certain de rien en politique, mais de ceci nous pouvons être sûrs : une telle déclaration aurait eu deux effets immédiats. Elle aurait obligé l'état-major allemand, à supposer qu'il fut composé d'esprits sains, à modifier ses plans stratégiques, et lui aurait donné le temps de le faire. En second lieu elle aurait éveillé la

méfiance des éléments pacifiques en Allemagne. Ils ne voulaient pas la guerre avec nous; une telle déclaration leur aurait indiqué la manière de l'éviter. Pourquoi ne fut-elle pas faite? En partie parce que la diplomatie a une préférence pour la méthode des embûches; en partie parce que notre rapprochement avec l'Allemagne n'était qu'à demi souhaité. Nous étions les associés militaires de la France et de la Russie et bien que nous ne désirions pas la guerre, nous n'étions probablement pas insensibles à l'avantage d'avoir la Belgique unie à notre groupe au cas où la guerre éclaterait. La raison pour laquelle nous n'avons pas réussi à sauver la Belgique est simplement celle-ci : que notre diplomatie n'a pas du tout songé d'abord aux intérêts de la Belgique. Elle était absorbée dans les grandes rivalités du continent. Si nous nous étions tenus à l'écart en 1914, nous aurions pu sauver la Belgique, comme Gladstone la sauva en 1870.

Nous avions les mains liées

Le lecteur peut encore objecter que sir Edward Grey donna à l'Allemagne des avertissements suffisants durant la semaine qui précéda la déclaration de guerre. Ces avertissements n'étaient pas, en fait, aussi clairs qu'ils auraient dû l'être. Il déclara que l'émotion publique serait difficilement contenue en Angleterre si la Belgique était violée (Livre Blanc, n° 123). Il ne dit jamais, ni même ne laissa entendre que nous avions un traité qui nous obligerait à intervenir pour la Belgique. De plus, un avertissement donné la dernière semaine, alors que tous les plans de l'état-major allemand étaient élaborés et pouvaient difficilement être modifiés, venait bien tard. Mais un fait certain, c'est que sir Edward Grey refusa explicitement de déclarer que notre attitude dans la guerre dépendrait du sort de la Belgique. Quand l'ambassadeur allemand demanda si nous nous engagerions à rester neutres au cas où la neutralité

de la Belgique serait respectée, il répondit qu'il ne pouvait pas donner une promesse de neutralité à cette seule condition (n° 123). Si le sort de la Belgique était pour nous une considération secondaire, c'était là la seule réponse à faire. Seulement, qu'on ne nous dise pas, après cela, que c'est pour la Belgique et le respect des traités que nous faisons la guerre. Les raisons privées que peut avoir chaque Anglais pour approuver la guerre ne regardent que lui; comme citoyens nous ne nous occupons que de la conduite des négociations par le gouvernement. Le Livre Blanc est si complet et si honnête qu'il ne laisse aucun doute sur les intentions du ministère des Affaires étrangères. Il était résolu dès le début, si ses sérieux efforts ne réussissaient pas à maintenir la paix, à entrer en guerre, en tant qu'allié de la France et de la Russie. C'est pour cela que sir Edward Grey dut clore cette interview par le refus formel de discuter la possibilité de notre neutralité, même si la Belgique était respectée et si l'intégrité de la France et de ses colonies était garantie. « Je me trouvais dans l'obligation de refuser nettement toute promesse de rester neutre. » Ceci se passait le 1^{er} août. Le jour précédent, il avait dit nettement à l'ambassadeur allemand : « que si la France se trouvait entraînée dans le conflit, nous le serions aussi » (n° 111). Trois jours auparavant (29 juillet), il l'avait averti en un langage presque aussi net, « qu'il n'eût pas à se méprendre sur le ton amical de nos conversations jusqu'à conclure à notre abstention », et il ajoutait que si nous intervenions nous agirions rapidement (n° 89). Ceci fut dit avant même que la question de la neutralité belge ait été soulevée. Il est vrai qu'il y avait dans le Cabinet une fraction qui n'aurait déclaré la guerre qu'en sujet de la Belgique. Mais il est certain que sir Edward Grey, quelques-uns de ses collègues et les chefs de l'opposition ne formaient qu'un et auraient au besoin formé un ministère de coalition pour conduire la guerre comme participants de l'alliance franco-russe. On n'a qu'à se référer à la lettre

de M. Bonar Law à M. Asquith, écrite la veille de la guerre (2 août), assurant celui-ci de l'appui de l'opposition pour une guerre « *en aide à la France et à la Russie* » ; il n'était pas fait mention de la Belgique.

Sir Edward Grey avait secrètement transformé l'« Entente cordiale » en une alliance vague et non avouée. Il était lié à la France par un engagement naval. Il avait permis à la France de baser les dispositions de sa marine sur l'engagement que nous prenions de protéger ses côtes du Nord et de l'Ouest. La conséquence fut *qu'il lui était désormais impossible de sauver la Belgique de l'invasion par des négociations*. Il ne pouvait plus dire à l'Allemagne : « Vous aurez notre marine contre vous si vous envahissez la Belgique. » Notre marine était déjà engagée au service de la France. Il ne lui servait à rien d'envoyer à l'Allemagne un ultimatum. L'Allemagne savait très bien que si elle s'abstenait d'envahir la Belgique, elle nous rencontrerait encore certainement sur mer et probablement sur terre en tant qu'alliés de la France. Le résultat fut qu'elle dit : « Très bien ; si de toute manière j'ai à combattre contre vous, si vous refusez de prendre en considération toute proposition de rester neutres, je puis alors tirer avantage d'une marche rapide à travers la Belgique. »

Là Belgique n'est pas seulement victime de la brutalité prussienne ; elle a été écrasée entre deux groupes de puissances rivales. Nous n'avons pas fait ce qui était en notre pouvoir pour la protéger et les vies offertes avec un si splendide dévouement, ne furent pas employées à la sauver — nous pouvions le faire sans la guerre — mais à la venger d'une attaque contre laquelle nous n'avons pas employé les moyens efficaces.

La guerre peut-elle faire respecter les traités ?

« Certes », peut répondre le lecteur, « c'est là un aperçu plutôt pénible du passé. Mais, de toutes façons, nous au-

rons combattu pour le respect des traités, nous aurons à jamais assuré l'indépendance de la Belgique, nous serons arrivés à ce résultat qu'il sera désormais impossible à une puissance quelconque de déchirer un chiffon de papier.» Examinons ces nobles paroles. Supposons que la victoire des alliés soit complète et que l'Allemagne soit obligée de payer une forte indemnité à la Belgique. Quelle moralité en tirerait-on ? Que cela ne rapporte pas de violer les traités ? Pas du tout ; une telle conclusion ne s'impose pas. La conclusion sera qu'une coalition comprenant l'Angleterre, la France, la Russie, la Serbie, la Belgique, le Monténégro et le Japon est plus forte qu'une coalition formée de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Turquie.

De toutes ces puissances une seule déclara être préoccupée en premier lieu du sort de la Belgique, et même cette puissance avait d'autres motifs d'intervenir. Si dans cinq, dix ou vingt ans d'ici, l'Allemagne saisissait l'occasion de faire une fois de plus la guerre contre une coalition moins formidable que celle-ci, il se pourrait que la violation des traités et même l'invasion de la Belgique fût pour elle d'un très bon rapport. Palmerston se flattait qu'après la guerre de Crimée il serait impossible à la Russie de faire jamais la guerre à la Turquie ou de marcher sur les provinces danubiennes. Vingt ans après elle fit les deux. Il est inutile d'invoquer la force à moins qu'on puisse la maintenir toujours uniforme, toujours armée. « Eh bien », peut répondre le lecteur, « nous ferons cela. Nous réduirons l'Allemagne en poussière et nous veillerons à ce qu'elle ne se relève jamais. » C'est là un aspect lugubre de l'avenir de l'humanité ; mais est-ce que même cela assurera l'inviolabilité des traités ? Qui bougera si la Russie veut violer un traité ? Elle l'a fait avant ; elle le fait aujourd'hui. Plus nous comptons sur son aide pour contenir l'Allemagne, moins nous oserons lui faire des remontrances ou lui déclarer la guerre si elle viole un traité. Il est facile, si on a la force, de punir les crimes de ses ennemis. Il est

tout à fait impossible, si on compte sur la force et doit avoir des alliés, de punir les crimes de ses amis.

Vers une morale internationale

Aucune guerre ne peut établir l'inviolabilité des traités. Il y a d'autres moyens de le faire. Commençons chez nous par exiger que les traités disent bien ce qu'on veut leur faire dire, qu'ils soient rendus publics et que le parlement les discute avec autant de soin qu'il discute une loi ou un budget, *avant qu'ils soient signés*. Alors, au moins, nous agirons comme une nation et nous verrons clair. Mais même ceci sera insuffisant. Nous devons abandonner l'illusion que la force peut réaliser une fin idéaliste. Elle peut gagner butin et gloire, territoires et zones d'influence; elle peut faire pencher à notre avantage pour un temps, et seulement pour un temps, la balance des puissances, toujours changeante.

Aussi longtemps que nous accumulons les armements et que nous formerons des combinaisons diplomatiques afin de gagner des colonies et des zones d'influence pour nous et nos amis, aussi longtemps les relations entre nations reposeront sur la base précaire de la force. Jusqu'à ce que les démocraties comprennent que c'est pour de tels buts qu'elles sont entraînées, enrégimentées et taxées par des impérialismes rivaux, également prêts à partir en guerre, aujourd'hui pour la Mandchourie et demain pour le Maroc, les traités demeureront des « chiffons de papier » à la merci de la coalition qui aura le plus grand nombre de baïonnettes.

L'enseignement de la tragédie belge sera perdue si nous ne voyons en elle qu'un crime allemand. L'Allemagne a poussé à l'extrême la politique des intérêts nationaux, politique que chaque puissance suit plus ou moins. Elle a estimé qu'elle pouvait, en cas de nécessité, ignorer les droits d'une autre contrée parce que sa morale publique ne con

naît pas de devoir plus haut que le patriotisme. Qu'un Etat n'ait aucune obligation morale envers un autre, c'est une vieille doctrine que même un philosophe aussi pur que Spinoza n'a pas craint d'admettre. Tout Etat qui poursuit une politique impérialiste sans se soucier des droits des autres Etats professe plus ou moins cette doctrine. Chaque empire a été édifié sur cette théorie, qui est à la base des rivalités d'armements de ces dernières années. Si l'on veut que les petites nations soient respectées et que les traités acquièrent force de loi, il faut que nous passions du patriotisme national à une morale internationale. Nous devons créer une sorte de république fédérale à laquelle les hommes devront être aussi fidèles qu'ils peuvent l'être actuellement à un patriotisme quelconque. Elle veillera sur les traités comme l'Etat veille sur les contrats entre individus. Nous ne devons pas concevoir cela sèchement, comme une mesure de police nécessaire. Cette idée doit réunir notre amour pour l'humanité, notre bon vouloir à l'égard de nos voisins, notre désir de poursuivre un but qui conduise au bien général de l'humanité. Un monde dans lequel chaque nation s'efforce uniquement de réaliser ses avantages particuliers sera toujours un monde dans lequel les traités seront violés et le plus faible sacrifié. Les traités seront sacrés et les petits peuples respectés, quand nous aurons démocratisé la diplomatie, quand chaque peuple (car aucun ne peut le faire pour un autre) aura écrasé son propre militarisme et son propre impérialisme, quand les nations libérées pourront s'unir en une fédération d'Europe.

Deux documents

En post-scriptum à cette étude, donnons deux documents. L'un est la lettre de M. Bonar Law à M. Asquith, à laquelle M. Brailsford fait allusion. M. Bonar Law est le leader des conservateurs à la Chambre des Com-

munes. Le 2 août 1914 il écrit au chef du Cabinet libéral :

Cher Monsieur Asquith, Lord Lansdowne et moi sentons de notre devoir de vous informer que selon nous, et c'est aussi l'avis de tous les collègues que nous avons pu consulter, il serait fatal à l'honneur et à la sécurité du Royaume Uni d'hésiter à se joindre à la France et à la Russie dans les circonstances présentes, et nous offrons sans hésiter notre appui au gouvernement pour toutes les mesures qu'il peut considérer nécessaires à cette fin.

Si donc l'Allemagne n'avait pas violé la neutralité de la Belgique, l'Angleterre n'en serait pas moins entrée dans la guerre. La seule différence, c'est que le ministère de coalition, actuellement au pouvoir, aurait été formé dès le début de la guerre.

L'autre document est une justification rétrospective de la saisie de la flotte danoise en 1807. Elle émane d'un écrivain militaire, le commandant Stewart Murray. Elle a reçu l'approbation de lord Roberts.

Cet officier, qui s'exprime comme Bernhardt, écrit :

Rien n'a jamais été fait par aucune nation plus complètement en défi des conventions de ce qu'on appelle le droit international. Nous considérâmes que c'était judicieux, nécessaire et profitable ; nous avions la force de le faire ; par conséquent nous le fîmes.

En avons-nous honte ? Non, certainement non. Nous en sommes fiers. Et comme cela doit paraître d'une dégoûtante hypocrisie aux autres nations de nous entendre discourir sur le droit international à propos de la sûre protection de notre commerce.

Citations sans commentaires

Impérialisme anglais

Nous osons employer cette expression. On sait bien cependant qu'il n'y a qu'un impérialisme, l'impérialisme allemand. Nous l'osons parce que beaucoup d'ouvrages y ont été consacrés et qu'un livre de M. Victor Bérard a pour titre : « L'Angleterre et l'Impérialisme ». M. Bérard donne beaucoup de textes anglais, notamment celui-ci, emprunté à la National Review :

La situation de l'Angleterre lui fait une obligation de l'empire ; elle est obligée d'être la première des nations et de conduire l'humanité ou de renoncer non seulement à ses domaines, mais encore à son indépendance même.

Serment

A propos de la fondation d'une ligue antiallemande, M. Lancelot Ussher propose de demander à toute personne civilisée de signer l'engagement suivant :

Par le sang de mes frères, je m'engage sur mon honneur à ne pas acheter ni employer quoique ce soit fabriqué en Allemagne ou par des Allemands jusqu'à ce que l'Allemagne ait accordé pleine réparation à la Belgique, et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour amener le gouvernement de mon pays à adopter et appliquer un haut tarif protectionniste contre les marchandises allemandes. — *Morning Post*, 31 mars 1915.

En 1793

Quand, le 22 janvier 1793, on apprit à Londres que la Convention venait de guillotiner Louis XVI, ce fut une stupeur indignée. Le roi, les ministres, les classes riches, le peuple, menacés tant par les idées de liberté et d'égalité

que par les conquêtes françaises, réclamaient la guerre. L'Angleterre s'allia à l'Autriche et à la Prusse. La rivalité historique jetait aux prises les deux flottes. Il importait de briser l'élan de la France, de lui prendre ses colonies, de détruire les travaux de Cherbourg, d'anéantir sa force navale.

Le *Times*, le 8 février 1793, exprimait sans détours la cupidité britannique : « La France est la seule nation dont la puissance maritime ait jusqu'ici balancé celle de la Grande-Bretagne, et dont le commerce ait rivalisé avec le nôtre dans les deux mondes. L'Angleterre pourrait détruire la force navale de sa rivale ; elle pourrait détourner à son profit l'afflux de ce riche commerce, qui a si souvent excité sa jalousie. Cela pourrait être l'œuvre de quelques jours seulement mais il faudrait à la France des années pour recouvrer cette prépondérance. — H. ROUSSIN, *W. Godwin*, pp. 75-76.

Avant-guerre

Nous sommes dans les mains d'une organisation de bandits composée de politiciens, de généraux, de fabricants d'armements et de journalistes. Tous désirent ardemment que les dépenses militaires soient illimitées et ils créent des paniques pour terrifier le public et les ministres de la Couronne. — LORD WELBY, *ancien haut fonctionnaire du ministère des Finances*.

Dernière guerre

Washington, 5 septembre. — Les consultations que le président Wilson vient d'avoir avec les ministres de la Guerre et de la Marine ont abouti à l'établissement d'un programme qui mettra les Etats-Unis au premier rang, surtout en ce qui concerne la marine. C'est l'ambition de M. Daniels, ministre de la Marine, d'amener les forces navales américaines aussi près que possible des forces navales de l'Angleterre.

Le programme de construction de dreadnoughts qui n'était réalisé que lentement, grâce surtout à l'influence de M. Bryan quand il faisait partie du Cabinet, va être accéléré.

... Aucune déclaration n'a encore été faite au sujet de l'armée, mais il y a tout lieu de penser que son accroissement marchera de pair avec celui de la marine. — *Daily News*, 6 septembre 1915.

Une justification du « militarisme allemand » par Lloyd George

Regardez la situation de l'Allemagne. Son armée est pour elle ce que notre marine est pour nous — sa seule défense contre l'invasion. Elle peut avoir une armée plus forte que celle de la France, de la Russie, de l'Italie, de l'Autriche, mais elle se trouve entre deux grandes puissances qui, alliées, pourraient déverser sur elle un bien plus grand nombre de soldats qu'elle n'en a. N'oubliez pas cela quand vous vous demandez pourquoi l'Allemagne est effrayée par les alliances et les arrangements, par le travail mystérieux qui apparaît dans la presse et par les insinuations du *Times* et du *Daily Mail*... Voici l'Allemagne, au milieu de l'Europe, avec la France et la Russie de chaque côté, dont les armées réunies sont plus fortes que la sienne. Supposez que nous ayons devant nous une alliance possible qui pourrait nous exposer à l'invasion, supposez que l'Allemagne et la France, ou l'Allemagne et la Russie, ou l'Allemagne et l'Autriche, aient des flottes qui, unies, seraient plus fortes que la nôtre, ne serions-nous pas effrayés ? N'armerions-nous pas ? Naturellement nous le ferions. — LLOYD GEORGE, *extrait d'un discours prononcé à Londres le 28 juillet 1908.*

La femme du colonel et le soldat

Un journal de Liverpool a publié ce récit :

La femme d'un colonel visitait un hôpital de la ville. Elle

s'arrêta devant le lit d'un blessé, un Ecossais gravement atteint. Le vaillant soldat, qui avait subi récemment l'amputation des deux jambes, jouait avec un casque allemand, un trophée de guerre, évidemment.

« Eh bien, dit la visiteuse, je suppose que vous avez tué votre homme ?

— Eh bien, non, répondit modestement le soldat. Voici se qui se passa : Il était étendu près de moi, horriblement blessé. Ma blessure à la jambe me faisait perdre beaucoup de sang, mais je m'arrangeai pour ramper jusqu'à lui et lui faire une ligature du mieux que je pus pour arrêter l'hémorragie. Il en fit autant pour moi.

Tout ceci, naturellement, eut lieu sans que nous échangeâmes une parole, car je ne sais pas l'allemand et l'autre ne connaissait pas un mot d'anglais. Quand il eut fini, ne voyant pas comment je pourrais le remercier, je le regardai en souriant et, comme signe de reconnaissance, lui donnai mon bonnet. Il sourit aussi et me donna son casque.

Les soldats, dans l'horrible condition où ils se trouvent, peuvent rester humains et fraternels. C'est chez les civils, héros du coin du feu et du fauteuil, qu'on rencontre la férocité et la haine.

LA VIE OUVRIÈRE.

Nous rappelons à nos amis que leur aide nous est indispensable pour la publication de ces Lettres.

Nous donnerons prochainement la liste des souscriptions reçues.

Toute la correspondance, lettres et mandats, doit être adressée à G. Tourrette, 96, quai de Jemmapes, Paris (X^e).